

Monsieur le Président, mesdames, messieurs les chefs de service,

Les adhérents CGT des Côtes d'Armor se sont réunis en Assemblée Générale le 23 novembre 2017,

Lors de cette assemblée générale, un débat s'est tenu sur le thème de la « situation de l'agent à la DGFIP EN 2017 ».

De ce débat ressort la constatation d'une forte et rapide dégradation des conditions de travail dans tous les services !

Les agents estiment que cette dégradation est d'abord due aux suppressions d'emplois et aux restructurations de services.

Nos revendications que vous estimez trop générales et sur lesquelles vous refusez de vous prononcer au motif « qu'elles relèvent du politique », sont donc légitimées par les agents !

Pour nous CGT FIP 22, vous êtes directement responsable Monsieur le Président de la dégradation de la santé au travail des agents des Côtes d'Armor.

C'est pour cela que nous renouvelons nos principales revendications :

- arrêt des suppressions d'emplois,
- arrêt des restructurations de services.

En conclusion, nous vous demandons solennellement, Monsieur le Président, de vous exprimer publiquement devant les personnels pour les informer des mesures que vous comptez mettre en place pour assumer vos responsabilités en matière de préservation de leur santé et ce d'autant plus que les mesures annoncées ne vont pas dans le sens d'un apaisement des esprits.

Si tel n'était pas le cas, et si un accident majeur venait à survenir, ce que personne ne souhaite bien entendu, la CGT affirme également de manière tout à fait solennelle qu'elle mettra tout en œuvre pour mettre en évidence et faire reconnaître votre faute inexcusable.